

Celebration & safe week

5-11 juin 2005

**Une semaine d'actions
pour l'égalité des droits et la prévention**



**ACT UP
PARIS**

Le calendrier

5 juin **RENDEZ-VOUS** Rassemblement pour l'égalité des droits

6 juin **ZAP**

7 juin **ZAP**

8 juin **ZAP**

9 juin **ZAP**

10 juin **ZAP**

11 juin **RENDEZ-VOUS** Réception dans le Marais
Démonstrations de safe sex

Le rappel des actions organisées lors de la première édition en juin 2004

- ▶ 5 juin, mariage de Bègles et rassemblement devant les mairies des grandes villes pour réclamer l'égalité des droits.
- ▶ 5 juin, participation à la Lesbian and Gay pride de Bordeaux.
- ▶ 6 juin, zap du sauna gay LE MANDALA en raison du manque de matériel de prévention disponible à la clientèle.
- ▶ 7 juin, zap de Maignon pour dénoncer l'homophobie et la transphobie du gouvernement.
- ▶ 8 juin, zap de l'INVS qui camoufle les chiffres de l'épidémie.
- ▶ 8 juin, zap de l'INPES qui ne fait rien en matière de prévention.
- ▶ 9 juin, occupation des locaux de la délégation interministérielle à la famille pour dénoncer l'homophobie du gouvernement et la non reconnaissance de nos familles.
- ▶ 11 juin, occupation du CECOS de Cochon pour demander un accès aux lesbiennes à l'aide médicale à la procréation.
- ▶ 11 juin, zap du ministère de la Justice pour dénoncer l'homophobie et la transphobie du Gard des sceaux.
- ▶ 11 juin, réception dans le Marais avec distribution de documentation et de matériel de prévention.
- ▶ 12 juin (bonus), zap du Sexodrome, établissement de sexe qui ne faisait pas assez d'efforts en matière de prévention.

La Celebration & Safe week est une semaine d'actions placée sous le double thème de l'égalité des droits et de la prévention. Act Up-Paris avait organisé une première édition de cet événement du 5 au 11 juin 2004. Une semaine, ponctuée de zaps quotidiens (voir ci-contre), qui avait débuté avec notre participation au mariage de Bègles et qui s'était close avec une réception en plein air au cœur du Marais, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, avec musique et préservatifs. Cette année, Act Up-Paris renouvelle l'événement aux mêmes dates. Cette seconde édition de la Celebration & Safe week sera à nouveau l'occasion d'appeler à une remobilisation de la communauté pour l'égalité des droits et contre la reprise de l'épidémie de sida parmi les gays.

La lutte pour l'égalité des droits est encore loin d'être gagnée et nous avons choisi de nous battre. Le gouvernement refuse de sanctionner les actes et propos transphobes. Il refuse de nous accorder le mariage, l'adoption et la procréation médicalement assistée et rien n'est fait pour permettre aux trans un changement d'état civil. Le premier rendez-vous de la Celebration & Safe week sera un rassemblement pour l'égalité des droits le 5 juin à 11 heures devant l'Hôtel de ville de Paris.

Mais la lutte pour l'égalité ne peut être séparée de notre combat contre le sida. Dans un contexte de reprise des contaminations dans la communauté homosexuelle, nous nous battons contre la recrudescence des pratiques à risques, contre le discours bareback et NoKpote. Nous ne tolérons pas que des établissements gays s'enrichissent sur le dos de leur clientèle sans leur proposer la prévention et l'hygiène minimum. Nous ne pouvons pas davantage accepter que des jeunes gays commencent leur vie sexuelle en étant mal informés de la réalité de l'infection, de la prévention et de la sexualité sous toutes ses formes parce que l'Éducation nationale n'assume pas ses missions.

Pendant cette Celebration & Safe week, des actions quotidiennes seront organisées et, comme l'année dernière, une réception organisée le 11 juin 2005 dans le Marais viendra clore cette semaine de mobilisation. Notre combat pour l'égalité des droits, contre les discriminations homophobes, sexistes et transphobes et notre lutte contre le VIH, la recrudescence des pratiques à risques et des contaminations sont indissociables. C'est une question de cohérence et de survie.

Rejoignez-nous.

Mariage

Il y a cinquante ans, le droit de vote était accordé aux femmes. Elles ne s'étaient pas battues pour pouvoir « singer » les hommes ; elles s'étaient battues pour obtenir les mêmes droits que les hommes et mettre fin à la discrimination dont elles étaient victimes. Le combat d'Act Up pour l'égalité des droits est donc bien celui de folles néo-suffragettes sans frontières : notre cœur a battu la chamade à San Francisco, le rose nous est monté aux joues à Bègles et le sourire nous vient aux lèvres aujourd'hui quand nous pensons à l'Espagne.

Le 31 juillet 2003, le Vatican a publié sous la plume de Joseph Ratzinger, futur Benoît XVI, un document réitérant l'hostilité de l'église catholique à toute forme d'union civile et tout mariage entre homosexuels – qualifiés de « phénomène moral inquiétant ». En France, il n'y a pas que l'Église pour s'opposer à l'égalité des droits. Le 19 avril 2005, la cour d'appel a confirmé l'annulation du mariage de Bègles. Et si les mariés se sont déclarés prêts à aller jusqu'à la cour européenne des droits de l'homme, le parti socialiste français, lui, n'a toujours pas pris position contrairement aux engagements qu'il avait pris. Encore un effort donc pour faire triompher l'amour et l'égalité.



5 juin 2005 rassemblement pour l'égalité des droits

Celebration
RENDEZ-VOUS
& safe week

Les principes de liberté et d'égalité conformes à la déclaration des droits de l'homme et du citoyen doivent s'appliquer à toutes et tous indépendamment du sexe, de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre de la personne.

En refusant l'égalité des droits pour les lesbiennes, les gays et les trans, le gouvernement entretient des discriminations légales. Elles doivent cesser. En nous maintenant dans une infériorité institutionnelle, elles contribuent aux violences exercées à notre égard, à la dépréciation de soi et favorisent des comportements à risques qui font le jeu de l'épidémie de sida. Le refus du droit au mariage empêche également le/la partenaire malade dans nos couples de pouvoir bénéficier d'une éventuelle greffe d'organe de son/sa conjointE. L'inégalité se poursuit en cas de décès, quand devenuE veuVE, nous ne pouvons bénéficier du même

héritage qu'un couple marié et que nos enfants peuvent se retrouver séparéEs de nous puisqu'unE seule des deux parents est pour l'instant reconnuE. Lutter contre l'homophobie et la transphobie, c'est lutter pour l'égalité des droits, c'est lutter contre le sida. La prévention, l'éducation sexuelle doivent donc s'accompagner d'une sensibilisation aux discriminations.

Nous appelons ainsi touTEs les éluEs à respecter ces principes constitutionnels. Nous appelons touTEs les juges à accorder le droit au changement d'état civil pour les trans qu'elles/ils soient opéréEs ou non. Nous appelons touTEs les maires à célébrer les mariages des couples de même sexe qui leur en font la demande. Nous appelons toute la population à se rassembler devant toutes les mairies de France le 5 juin 2005 afin d'exiger l'égalité des droits.

A Paris, le 5 juin prochain, vous aussi participez au combat pour l'égalité. Rejoignez nous sur le parvis de l'Hôtel de Ville à 11 heures.



Homoparentalité

De toutes les revendications en matière de l'égalité en matière des droits, à la parentalité est certainement la celle la plus combattue par les homophobes. Répondons à quelques uns de leurs arguments.

Le droit « de » l'enfant serait distinct du droit « à » l'enfant.

C'est avec ce genre de formules creuses que nos ennemiEs voudraient clore un débat à peine engagé. Il ne s'agit pourtant pas pour nous de revendiquer un quelconque droit « à » l'enfant, mais simplement des droits pour nos enfants : nos familles existent, elle doivent être reconnues. Et rien ne saurait légitimer les discriminations que subissent les homosexuelLEs, les trans' et les célibataires pour construire leurs familles et élever leurs enfants.

Il faut penser à l'intérêt de l'enfant.

Cet argument est insupportable, non seulement parce qu'il sous-entend que les homosexuelLEs se moqueraient des intérêts de leurs enfants, mais plus encore parce qu'il émane de personnes dont les discours homophobes constituent une violence que subissent aussi nos enfants.

La reproduction est hétérosexuelle.

CertainEs voudraient appuyer leur rhétorique discriminatoire sur un « ordre naturel » : la procréation serait de fait réservée à ceux et celles qui ont

des rapports hétérosexuels. Mais cet « ordre naturel » que l'on voudrait nous imposer comme une évidence n'en pas moins un schéma social réactionnaire. La parentalité ne s'envisagerait que dans la procréation, la procréation que dans la sexualité, et la sexualité que dans le couple hétérosexuel. *Quid* alors de l'adoption ? *Quid* des sociétés non-occidentales où prévalent d'autres schémas familiaux ? *Quid* de nos enfants conçus « artisanalement » dans nos cuisines avec une seringue et un verre à porto ? *Quid* du combat des femmes pour séparer la sexualité de la procréation ? À ces interrogations les tenantEs de l'ordre naturel nous répondrons qu'il n'y a là que péchés et perversité...

La reproduction n'est pourtant ni hétérosexuelle ni homosexuelle. Il ne s'agit pas de comportement social, de l'identité des parents, mais de la rencontre de gamètes mâle et femelle. Les homosexuelLEs sont capables tout comme les hétérosexuelLEs de faire des enfants. Il n'est d'ailleurs pas nécessaire pour en faire d'avoir un rapport sexuel. La seule vérité est que ce sont les femmes qui peuvent être enceintes et qui doivent donc pouvoir décider de leur libre fécondité même si elles sont lesbiennes ou célibataires.

L'ordre symbolique de la différence des sexes.

Avec la mise en échec des théories naturalisantes, d'autres homophobes ont poursuivi leurs discours sous une forme plus insidieuse, et en appellent à présent à l'ordre symbolique. AucunE individuE ne saurait se construire en société sans des référents masculin et féminin, et donc sans un père et une mère. A ce discours nous accordons que nos sociétés se sont construites sur des normes sexistes et sur l'apprentissage forcé des jeunes générations à l'oppression des femmes par les hommes. Mais de là à prétendre que ces normes seraient ontologiquement nécessaires pour la construction de l'indi-



vidu, il y a un pas énorme que nous laisserons franchir à celles et ceux qui défendent cette société sexiste.

Les études sur les familles homoparentales manquent.

C'est faux. De nombreuses études dans différents pays ont été réalisées. Elles prouvent que nos enfants ne sont pas plus mal ou mieux lotiEs que les enfants élevés par des parents hétérosexuelEs. Les références de ces études sont disponibles sur le site internet de l'APGL. De plus, notons qu'à l'inverse aucune étude n'a été réclamée afin de prouver le bien-être des enfants élevés par des familles hétérosexuelles.

Nous serions des délinquantEs sexuelEs, un danger pour nos enfants.

S'il est douloureux pour nous de devoir nous justifier en tant que bons parents, il l'est encore plus de devoir répondre à ce genre d'accusations. Nous ne le ferons donc pas.



Homophobie/Transphobie

« Les PD de ton espèce, il faut les gazer, mais avant il faut leur rentrer un fer rouge dans le cul !! » ; « Si tout le monde est homo, la terre se dépeuplera vite » ; « c'est les homosexuels qui nous amènent le sida » ; « le comportement homosexuel est évidemment une menace pour la survie de l'humanité ». Cherchez l'intrus. Vous ne trouvez pas ? C'est pourtant simple : ces propos sont extraits de courriers reçus par Noël Mamère après le mariage de Bègles (et publiés par Serge Simon dans le livre *Homophobie 2004*), sauf le dernier, tenu le 7 décembre 2004 par le député UMP, Christian Vanneste. Pour le reste, la haine est la même. Les propos exacts de Vanneste sont les suivants : « l'idée même d'homophobie tend à accréditer l'idée que le comportement homosexuel a la même valeur que d'autres comportements, alors qu'il est évidemment une menace pour la survie de l'humanité ». Rétoriquement, Christian Vanneste n'hésite pas à utiliser les plus grosses ficelles : l'invocation de son statut d'expert (« je suis philosophe de formation, je connais cette question par cœur ») pour invalider la parole des premierEs concernéEs, qui pourtant connaissent bien mieux « cette question » pour la vivre quotidiennement ; le recours démagogique à la majorité silencieuse censurée par le méchant lobby gay (« un terrorisme politique et culturel est en train de s'installer insidieusement pour nous empêcher d'exprimer des opinions – qui sont en plus partagées par la majorité silencieuse ») ; l'hypocrisie qui consiste à parler de « comportement homosexuel » pour se défendre ensuite de s'en prendre à des personnes, comme s'il y avait un comportement sans les gens qui l'incarnent. Rien de nouveau donc sous le soleil de l'homophobie. En refusant toute légitimité à l'idée d'homophobie, il



refuse par avance toute action de prévention et de prise en charge des actes et des propos de cette nature. En parlant de menace pour la survie de l'humanité, il cautionne explicitement au titre de la légitime défense toute agression homophobe à venir : puisque les pédés, les gouines et les trans sont autant de menaces contre l'humanité, autant s'en prémunir par tous les moyens.

La stratégie de Nicolas Sarkozy, qui trouve les propos de Christian Vanneste « intolérables » mais refuse de l'exclure de l'UMP, est claire : afficher un caractère ouvert et gay friendly pour satisfaire l'électorat le plus progressiste, et tolérer comme part intégrante des débats les propos les plus immondes, les personnes les plus homophobes pour conserver les électeurs les plus réactionnaires. Comme tous ses engagements, l'homophilie de Nicolas Sarkozy n'est qu'un prétexte pour asseoir son pouvoir.

Les propos de Christian Vanneste tomberont-ils sous le coup de la loi ? La justice le dira bientôt. Act Up-Paris, SOS Homophobie et le SNEG ont assigné le parlementaire le 21 avril 2005 pour injures homophobes après ses déclarations dans « La Voix du Nord » fin janvier. Il déclarait notamment que « l'homosexualité est infé-

rieure à l'hétérosexualité » et les homosexuels ont « un comportement sectaire ». La première comparution se tiendra à Lille le 29 juin prochain.

Le 8 février, Act Up-Paris lançait sur son site une pétition pour l'exclusion de Christian Vanneste de l'UMP. À ce jour, plus de 7200 personnes l'ont signée.

► www.actupparis.org/article1882.html

HALDE : pas grand chose

La loi instituant la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE) a été votée le 30 décembre 2004. Une directive de l'Union européenne le demandait à chacun des pays membres, le Parlement français a fini par adopter cette loi qui restera dans les mémoires comme une mascarade. Contrairement aux affirmations du gouvernement, l'autorité n'a pas les moyens et les pouvoirs nécessaires pour exercer ses missions. La HALDE est dotée d'un budget de 10 millions d'euros, alors que la Belgique, pays six fois moins peuplé que la France, consacre à sa propre autorité un budget de 8 millions d'euros.

Lors de la discussion parlementaire, le gouvernement a également refusé le renversement de la charge de la preuve pour toutes poursuites non pénales pour discrimination, ainsi que l'instauration de mesures coercitives pour faire cesser les discriminations, ou bien encore la commande d'études systémiques indispensables pour mettre en évidence qu'une exclusion relève bien d'une discrimination.

En d'autres termes, avec la HALDE le gouvernement démontre, s'il en était encore besoin, qu'il refuse de prendre les mesures concrètes qui auraient permis de lutter efficacement contre les discriminations.

Rien pour les Trans

Alors que la HALDE est chargée d'intervenir dans la pénalisation des propos antisémites, racistes, sexistes,

homophobes et handiphobes, les trans (transsexuelles et transgenres) ont été volontairement omises tant du périmètre de compétence de l'autorité que de la pénalisation des propos discriminatoires.

Cette absence totale de prise en compte des trans a une signification politique : la psychiatrisation des trans, comme celle des homos il y a quelques années, est l'arme des discriminations les plus redoutables. La transphobie tue avec la complicité active de l'État. Humiliations et discriminations dans l'accès aux soins, psychiatrisation et pathologisation à outrance, opérations chirurgicales ratées, maltraitance de la part des autorités judiciaires par le biais d'expertises médicales vécues comme des viols, exclusion scolaire, exclusion sociale et professionnelle...

Il n'y a aucune prise en compte des violences physiques ni des assassinats perpétrés en raison de l'identité de genre ; aucune prise en compte de la prévalence du taux de séropositivité dans la communauté trans ; aucune campagne spécifique de prévention. Rien. Les trans sont discriminés, assassinés en toute légalité par une transphobie institutionnelle à tous les échelons politiques, administratifs et sociaux.



Épidémiologie

Sida : on arrête quand ?

Plus de 20 ans après le début de l'épidémie, le tiers des nouveaux diagnostics de séropositivité concerne encore des homosexuels. Pourtant toutes ces contaminations auraient dû être évitées !

Act Up-Paris ne cesse d'alerter sur la reprise des contaminations dans la communauté homosexuelle. Aujourd'hui les données épidémiologiques et comportementales qui documentent la multiplication des pratiques à risques dans la communauté s'accumulent et nous désespèrent.

La résurgence de maladies sexuellement transmissibles quasiment disparues (syphilis, LGV lymphogranulomatose vénérienne) montre également une recrudescence des pratiques à risques dans la communauté gay.

Les premiers résultats de la Déclaration Obligatoire du VIH/sida montrent que si la part des contaminations par voie hétérosexuelle devient majoritaire (51%), les contaminations par voie homosexuelle atteignent près du tiers des nouvelles contaminations (27%). Aujourd'hui un homme sur deux dont on diagnostique la séropositivité est homo. Ces chiffres sont d'autant plus effrayants que 58% de ces nouveaux diagnostics concernent des contaminations de moins de 6 mois.

Depuis quelques années, plusieurs études comportementales l'indiquent : quelque soit leur statut sérologique, les homos se protègent moins. Le Baromètre gay 2002 montrait que 35% (44% chez les moins de 25 ans) des personnes interrogées avaient pratiqué au moins une fois une pénétration anale non protégée dans l'année avec des partenaires occasionnels alors qu'ils n'étaient que 25% en 2000 et 17% en 1997. Cette année, l'enquête Sexdrive menée auprès des gays fréquentant les sites de rencontre confirmaient cette évolution. Ce qui est particulièrement préoccupant aujourd'hui c'est la multiplication des pratiques à risques occasionnelles chez les homos.

Plusieurs études menées en Angleterre et aux États-Unis montrent que près du tiers des personnes séropositives dans le milieu gay ignorent leur séropositivité. Alors que la communauté gay avait longtemps été exemplaire face à l'épidémie, on ne parle plus du sida chez les homos alors même que la prévalence y est particulièrement élevée.

Confronté à la banalisation de la prise de risques, il est nécessaire de rappeler l'importance et la nécessité de se protéger et que la communauté se remobilise pour arrêter l'épidémie. Comme l'histoire de l'épidémie l'a montré, c'est ensemble et solidaires que nous pourrions modifier les comportements !





Et les Trans ?

L'épidémiologie française est-elle transphobe ? C'est ce que l'on pourrait en déduire en l'absence de toutes données. Aujourd'hui les statistiques officielles ne prennent en compte que les personnes ayant fait une demande de changement de sexe ou pour lesquelles le sexe a été légalement modifié. Il n'existe aucune donnée sur la prévalence des séroconversions dans la communauté trans.

Mais au-delà des données épidémiologiques, l'invisibilisation est patente à tous les niveaux de la recherche médicale : les traitements hormonaux n'ont toujours pas fait l'objet d'évaluation sur leur dosage et les effets secondaires ; ces produits ne bénéficient d'aucune autorisation de mise sur le marché (AMM) spécifique ; il n'existe aucune étude sur l'interaction entre les antirétroviraux et les traitements hormonaux...

De même, on cherchera en vain des campagnes de prévention spécifiques aux trans, ou des dispositions légales pour leur garantir un accès aux soins notamment en prison.

Sources

À propos de la déclaration obligatoire de séropositivité :

<http://www.actupparis.org/mot297.html>

Déclaration obligatoire de séropositivité, données du 31 mars 2004 :

www.invs.sante.fr/publications/2005/vih_sida_france/index.html ; www.invs.sante.fr/communication/index_cp.htm

IST : www.invs.sante.fr/publications/2004/vih_sida_2004/ist_2003_2004.ppt ;

www.invs.sante.fr/publications/2004/vih_sida_2004/ist_2003_2004.pdf

Syphilis : http://www.invs.sante.fr/publications/2004/surv_syphilis_230604/surv_syphilis_2000_2003.pdf

LGV : www.invs.sante.fr/presse/2005/le_point_sur/lgy_310305/index.html

Baromètre Gay 2002 : www.invs.sante.fr/beh/2004/48/beh_48_2004.pdf ;

www.invs.sante.fr/publications/2003/barometre_gay/barometre_gay.pdf

Enquête Sex Drive : www.arcas-sante.org/publi/archives_jds/internet174.php ; www.sneg.org/fr/prevention/sexdrive/sexdrive1.pdf

Prévention

De plus en plus de productions de porno gay vantent les mérites de la baise « 100% jus, bback, NoKpote » (pour ceux qui n'auraient pas compris, vous n'y verrez pas beaucoup de capotes). La tendance ne cesse de se confirmer : on voit apparaître de plus en plus de pornos pédés où les acteurs ne se protègent pas.

Ce genre de films devient même une catégorie à part entière : il y avait les films blacks, rebeus, SM, il y a maintenant les films bareback. À IEM, l'un des plus gros vendeurs de films de cul, on explique que « de toute façon, ces films se vendraient ». Et puis, il paraît que la demande est importante... Cela dit, les films NoKpote, cela n'a rien de révolutionnaire : dans le porno hétéro, c'est la norme.

Ce qui nous préoccupe, c'est que les réalisateurs de porno qui font tourner leurs acteurs et actrices sans capote leur font prendre des risques. On le sait, dans le porno hétéro par exemple, on exige de chaque acteur/actrice un test sérologique avant chaque tournage. Premièrement, c'est de la discrimination à l'égard des malades, puisqu'un acteur séropositif est considéré comme « inapte au travail ». Deuxièmement, cela ne tient pas compte de la fenêtre de séroconversion : un acteur/une actrice peut bien avoir un test séronégatif datant d'une semaine, rien ne dit qu'il n'a pas été contaminé le mois qui a précédé ou un jour après. Les réalisateurs/réalisatrices de films NoKpote mettent donc délibérément en danger la vie de leurs acteurs/actrices. Certains vont même jusqu'à proposer des cachets plus



importants aux acteurs/actrices qui acceptent de prendre des risques.

Les pornos pédés s'étaient mis à la capote (pour la pénétration uniquement) à la fin des années 80. Aujourd'hui, c'est un retour en arrière qui s'amorce. Le porno hétéro, lui, continue toujours à ignorer le sida et continue à imposer à ses acteurs la norme NoKpote.

Cette norme NoKpote est de plus en plus une réalité dans l'imaginaire sexuel des gays. Nous ne disons pas bien entendu que la vision d'un film bareback pousse systématiquement à des conduites à risques. Nous disons que les films porno en particulier chez les gays ont un rôle de valorisation de la sexualité, parfois même un rôle pédagogique pour certaines personnes. Les films bareback banalisent ainsi la prise de risques comme un trip parmi d'autres, ils contribuent à l'érotisation du risque, à la déculpabilisation et au relapse généralisé.



11 juin 2005 réception dans le Marais



Pour clore la Celebration & Safe week, Act Up-Paris organisera à partir de 18 heures une réception en plein air et au cœur du Marais. Entre musique,

boissons et préservatifs, elle sera l'occasion de rappeler un slogan essentiel d'Act Up-Paris, danser = vivre. Le lieu de la réception sera précisé ultérieurement.

► www.actupparis.org



11 juin 2005 démonstrations de safe sex



En partenariat avec des établissements gays, Act Up-Paris organisera avec des acteurs professionnels une démonstration de safe sex. Cette action sera l'occasion

de rappeler à nouveau que la véritable entrave au sexe et à la liberté n'est pas la capote, mais le sida.

Le lieu des démonstrations sera précisé ultérieurement.

► www.actupparis.org

Éducation Nationale

Les chiffres du suicide chez les jeunes gays et lesbiennes sont 4 à 7 fois supérieurs à ceux des hétéros du même âge. L'homophobie que nous avons vécue à l'école perdure encore et elle tue. De même, 23% des jeunes gays déclarent avoir des rapports non protégés (enquête presse gay 2001). Dans ce contexte, le rôle de l'Éducation nationale est crucial.

Si les textes réglementaires existent (directives, circulaires, etc.), les moyens consacrés à l'éducation sexuelle et à la prévention des maladies sexuellement transmissibles restent encore aujourd'hui dérisoires dans la majorité des établissements. Depuis 2003, l'Éducation nationale ne dispose d'aucun moyens spécifiques pour financer les actions de prévention. Avec la décentralisation croissante, la mise en place effective de ces actions sont dépendantes de la bonne volonté des recteurEs, des chefs d'établissement et des équipes pédagogiques, qui ne considèrent pas toujours la lutte contre le sida comme prioritaire ou qui n'ont pas les moyens horaires, matériels ou financiers d'en faire une priorité. Et quand ils sont proposés, les cours d'éducation à la sexualité sont organisés en dehors des heures de cours sur la base du volontariat du personnel enseignant.

En 2004, dans toute l'académie d'Amiens, seuls sept collèges avaient réalisé une action de prévention VIH/sida. En 2002, une évaluation a montré que 55% des collèges seulement avaient bénéficié d'interventions en matière d'éducation à la santé, et la dernière circulaire émise sur le sujet par le ministère fixe comme objectif pour 2008, 100% des collèges et 50%

des lycées. En d'autres termes, l'Éducation nationale ne considère pas les lycéenEs comme prioritaires et elle oublie tout simplement qu'ils/elles ont des rapports sexuels ! De même, les distributeurs de préservatifs ne sont présents, selon les statistiques ministérielles, que dans un établissement sur deux. Tous sont payants et aucun ne propose des préservatifs féminins.

L'information sur la sexualité et la prévention sont le parent pauvre de l'Éducation nationale. Dans les cours de sciences de la vie et de la Terre, la sexualité est abordée sous l'angle exclusif de l'hétérosexualité et de la reproduction. Les différentes formes de sexualité, le plaisir dans toute sa diversité doivent être abordés sans tabou. Pour adopter une sexualité sans risques, il est nécessaire de connaître tous les modes de transmission des IST et toutes les pratiques sexuelles.

Alors que les contaminations sont en augmentation, que le sida a été déclaré « grande cause nationale » en 2005 et que le collectif « grande cause » a repris à son compte la nécessité de développer l'information et la prévention en milieu scolaire, le gouvernement doit mettre en œuvre les moyens nécessaires pour permettre : des cours d'éducation sexuelle et de prévention des IST inscrits à l'emploi du temps des élèves ; une véritable éducation sexuelle sans tabou qui prenne en compte les notions de plaisir, de respect d'autrui et la connaissance de son corps ; une information et une prévention sur tous les rapports sexuels à risques quels qu'ils soient ; une formation pour les personnels encadrants sur l'homosexualité et le transsexualisme ; une mise à disposition gratuite des matériels de prévention (préservatifs féminins et masculins, gel à base d'eau) et de contraception ; des espaces d'écoute réservés aux élèves, en particulier pour les victimes d'homophobie ; une incitation au dépistage du VIH et des IST, ainsi qu'aux visites chez unE médecin, unE gynécologue ; la diffusion des matériels d'informations proposées par les associations de lutte contre le sida et les discriminations dans les écoles et les lycées.



C'EST LA VIE !



PROTEGEZ VOUS DU SIDA

UTILISEZ DES CARRES DE LATEX. SURTOUT PENDANT LES REGLES.

Charte de responsabilité

Des capotes et du gel à portée de main

Mise en œuvre par Act Up, Aides, Sida Info Service et le SNEG, la charte de responsabilité a pour objectif d'inciter les établissements de sexe gays qui la signent à respecter les différentes consignes qu'elle comporte. Il s'agit pour eux :

- ▶ de mettre à disposition de la clientèle des matériels de prévention, préservatifs, gants et gel à l'entrée, certes, mais aussi le long de tous les parcours sexuels ;
- ▶ de diffuser uniquement des vidéos safe sex ;
- ▶ d'assurer une hygiène correcte ;
- ▶ de ne pas discriminer leurs employés en particulier en raison de leur état de santé ;
- ▶ d'assurer un éclairage minimum partout dans l'établissement.

Ce texte n'aura d'efficacité que si, au-delà des seules associations, l'ensemble de la communauté gay se mobilise pour veiller à son application. Cette charte doit être comprise comme un signe adressé à chaque client des établissements pour lui rappeler que les services qu'il y trouve ne lui sont pas offerts, mais bien vendus. Et qu'à ce titre, il a le droit d'exiger que l'établissement soit respectueux de sa santé. Tout comme il est normal de trouver du papier dans les toilettes publiques, il doit y avoir des capotes à portée de main dans chaque cabine où nous baissons.

Être signataire de la charte de responsabilité, signifie pour un établissement d'obtenir gratuitement de



la part du SNEG des pipelifes (distributeurs de préservatifs) à disposer dans les parcours sexuels, qu'il devra ensuite remplir par lui-même. Elle lui permet également de recevoir gratuitement des distributeurs de gel. Enfin, la charte de responsabilité fonctionne comme un label, ce qui permet à l'établissement de bénéficier d'une publicité gratuite. Nous pensions que l'incitation et la pédagogie se suffiraient à elles-mêmes. Or nous avons dû zapper régulièrement saunas et backrooms dont les patrons refusent de distribuer des capotes. Ces établissements ont pourtant la possibilité de se fournir auprès du SNEG à trois centimes la capote. Entre ces trois centimes et la vie d'un pédé, ils ont choisi.



Act Up en juin, c'est aussi

Samedi 4 juin

Permanence prévention dans le Marais

Un samedi par mois, Act Up-Paris assure une permanence dans la galerie « Au Dessous du Volcan », rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, en partenariat avec le CRIPS. Ces permanences sont l'occasion de mener des actions de prévention de terrain. Nous distribuons en moyenne 400 capotes, gel et Fémidons aux passantEs. Les tracts et la documentation distribués abordent des aspects souvent non traités dans les actions de prévention classique et misent sur une approche communautaire de la lutte contre le sida. Force est de constater la dramatique absence des actions de prévention de terrain. Nous estimons que la prévention est du ressort des pouvoirs publics, en l'absence de campagnes publiques de prévention ciblée qui répondraient précisément aux problèmes des populations touchées, nous menons ce travail d'information et de prévention par défaut.



Mercredi 15 juin

Réunion publique d'information

Surcontamination, « une seconde chance pour mourir plus vite »

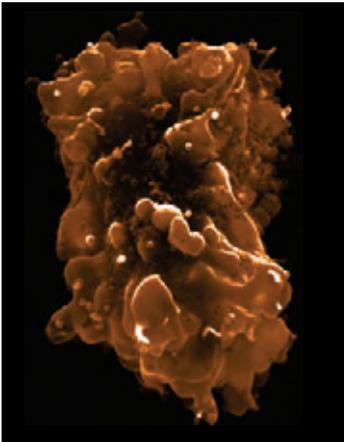
Depuis la fin des années 90, Act Up a alerté sur le risque de surinfection que prennent les séropos ayant des rapports non protégés. Depuis 2002, une série d'études ont confirmé nos alertes et justifié nos interpellations des autorités sanitaires. La surinfection a des conséquences d'une part dans la prise en charge des séropos qui encourent un risque d'évoluer plus rapidement dans la maladie, et d'autre part en terme de santé publique car la surinfection pourrait favoriser l'émergence de virus multirésistants et plus agressifs.

RéPI « surcontamination », mercredi 15 juin 2005, de 19 à 22 heures au Centre Wallonie-Bruxelles, 46 rue Quincampoix Paris 4ème (métro : Châtelet, Les Halles ou Rambuteau). Entrée libre.

► www.actupparis.org/article1958.html

Samedi 25 juin Marche des Fiertés

Cette année, Act Up-Paris participera à la Marche sous son propre mot d'ordre, « Sida, cause toujours ». Alors que, dans le cadre de la « Grande cause », le mois de juin sera placé sous le thème de la prévention chez les gays, la Marche sera l'occasion pour nous de poursuivre notre lutte pour l'égalité des droits et la prévention. Pendant ce temps, six mois après le début de cette année labellisée, le gouvernement n'a toujours rien fait pour mettre en œuvre les mesures concrètes d'une politique publique contre le sida.



Courant juin Sida, un glossaire

Act Up-Paris publiera la quatrième mise à jour de son glossaire qui comportera plus de 800 entrées.

Sida, un glossaire peut être consulté en ligne

► www.actupparis.org/rubrique81.html

Et encore...

Toutes les infos sur nos activités et les rendez-vous que nous proposons sont disponibles sur notre site web.

► www.actupparis.org

ACT UP
PARIS

